

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Autres tribunaux

7231299501 - TG

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX

PROCÉDURES COLLECTIVES

1^{re} chambre civile
RG n° 18/03502

N° Portails DB2Y-W-B7C-CBJS7
Association de gestion d'établissements pour personnes âgées et handicapées d'Ile-de-France

Le tribunal judiciaire de Meaux par jugement du 30 juillet 2020 :

Fixe provisoirement la date de cessation des paiements de l'association de gestion d'établissements pour personnes âgées et handicapées d'Ile-de-France AGEPAH, sise 11, rue des Moulins, 77122 Monthyon, au 31 mai 2017.

7231397301 - TG

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MEAUX

PROCÉDURES COLLECTIVES

1^{re} chambre civile
RG n° 19/02894

N° Portails DB2Y-W-B7D-CBTPX
Association CITOYEN SOLIDAIRE

Le tribunal judiciaire de Meaux par jugement du 30 juillet 2020 :

Ordonne l'ouverture par conversion d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de l'association CITOYEN SOLIDAIRE demeurant place de la Mairie, 77600 Bussy-Saint-Georges.

Rappelle que la date de cessation des paiements a été provisoirement fixée au 3 septembre 2018.

Désigne Mme Philippine Roux, juge, en qualité de juge-commissaire.

Désigne la SELARL GARNIER-GUILLOUËT, mandataire judiciaire, mission menée par Maître Sophie GUILLOUËT, en qualité de liquidateur judiciaire.

Désigne Maître Jérôme Truchetet, SELARL Jérôme Truchetet et associés, commissaire-priseur, demeurant 2, avenue Christian-Doppler, 77700 Serris, afin de réaliser l'inventaire et la prise des éléments actifs. Dit que la procédure de liquidation judiciaire se poursuivra sous le régime simplifié en application de l'article L641-2 du code de commerce.

Fixe le délai de déclaration des créances imparti aux créanciers à deux mois à compter de la publication au Bodacc du présent jugement.

Rappelle au débiteur qu'en vertu de l'article L641-9-III du code de commerce il ne peut exercer, au cours de la liquidation judiciaire, aucune des activités mentionnées au premier alinéa de l'article L640-2 du code de commerce.

Fixe à douze mois le délai dans la limite duquel la clôture de la procédure devra être examinée.

PLAN DE CESSION DES ACTIFS

7231543801 - TCM2

Date du jugement : 28 juillet 2020. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE TOOANDRÉ. 16, rue Henri-Barbusse, 38100 Grenoble. RCS Grenoble 838 431 013. Activité : commerce de détail de la chaussure. Jugement du Tribunal de Commerce spécialisé de Grenoble du 28 juillet 2020 adoptant le plan de cession des actifs de la sas Toandre au profit de la société 1monde9 (885 176 396 RCS Paris) et prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec une poursuite d'activité autorisée jusqu'à l'entrée en jouissance soit le 5 août 2020. Liquidateurs judiciaires : Selarl Berthelot prise en la personne de Me Dominique Masselon, 16, rue Général-Mangin, 38100 Grenoble et Me Philippe Serrano, 61, boulevard des Alpes, 38240 Meylan.

PLAN DE CESSION PARTIELLE

7231703401 - TCM2

Date du jugement : 31 juillet 2020. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE PIZZA FRANCE. 29, boulevard des Italiens, 75002 Paris. RCS Paris 340 812 403. Activité : restauration traditionnelle. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 31 juillet 2020 arrête le plan de cession partielle dans le cadre du redressement judiciaire en faveur de : la SAS Denoa Concept, pour le fonds de commerce de Montigny-lès-Cormeilles, Snc Hippo gestion et Cie, pour le fonds de commerce de Plaisir, sas Yema, pour le fonds de commerce de Lognes, sas holding le fondateur, pour le fonds de commerce de Villeneuve-la-Garenne, Mme Keina Slamani et M. Philippe Cantinha, pour le fonds de commerce de Sainte-Genève-des-Bois. Sous le n° P201901923.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

7231703301 - TCM2

Date du jugement : 31 juillet 2020. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE PIZZA FRANCE. 29, boulevard des Italiens, 75002 Paris. RCS Paris 340 812 403. Activité : restauration traditionnelle. Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 31 juillet 2020 prononçant la liquidation judiciaire. Met fin à la mission de la Selarl El Baze, membre de Solve et de la Selarl 2m et associées, en la personne de Maître Carole Martinez, en qualité d'administrateurs judiciaires, sauf en ce qui concerne leur mission prévue à l'article L.631-22 du Code de commerce dans le cadre du plan de cession partiel qui a été adopté par le Tribunal le 31 juillet 2020 et ce, pour une durée de quatre mois. Liquidateurs : SCP Btsj en la personne de Me Stéphane Gorrias, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92200 Neuilly-sur-Seine et Selarl Axyne en la personne de Me Didier Courtoux, 62, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris.

Avis administratifs

7231430501 - AA

Commune de VIGNELY

Révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par l'arrêté n°11 du 23 juin 2020, M. le maire de Vignely a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, arrêté en conseil municipal le 7 novembre 2019. A cet effet, Madame Marie-Françoise BLANCHET, a été désignée par le Tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du lundi 24 août 2020, 9 h 00 au mardi 22 septembre 2020, 17 h 00. Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier et numérique (un poste informatique est mis à disposition) en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h,
- sous format numérique sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1940>

Suite à l'épidémie de covid-19, les mesures barrières ainsi que les mesures de distanciation sociale devront être appliquées pendant toute la durée de l'enquête. Le port du masque est obligatoire.

La commissaire enquêteur recevra à la mairie, 24 bis, Grande-Rue, les intéressés aux dates suivantes : le lundi 24 août 2020 de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi 8 septembre 2020 de 17 h 00 à 20 h 00, le mardi 22 septembre 2020 de 14 h 00 à 17 h 00. Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous lors des permanences physiques auprès du secrétariat de la mairie.

Des vidéoconférences pourront être organisées avec la commissaire enquêteur en dehors des créneaux réservés aux permanences physiques. L'inscription à ces vidéoconférences se feront auprès du secrétariat de la mairie.

Pour la prise de rendez-vous, le secrétariat est ouvert aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie ou est disponible par téléphone au 01 60 01 64 40 et par mail à l'adresse électronique suivante : mairie@vignely.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête en version papier mis à disposition en mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture,
- consignées sur le registre dématérialisé présent sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1940>

Le registre dématérialisé sera ouvert le 24 août 2020 à 9 h 00 puis clôturé le 22 septembre 2020 à 17 h 00.

- adressées par email à la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : enquete-publique-1940@registre-dematerialise.fr
- adressées par écrit à la commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie : mairie de Vignely, 24 bis, Grande-Rue, 77450 Vignely.

Les emails reçus dans le cadre de la procédure seront intégralement versés au registre d'enquête dématérialisé. De plus, le recueil des observations lors des vidéoconférences pourra être effectué par la commissaire enquêteur selon la procédure de l'observation orale.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie de Vignely aux jours et horaires habituels d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1940> pendant une durée d'un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Suite à la remise des conclusions de la commissaire enquêteur, le projet de révision alléguée du PLU, si besoin modifié pour prendre en compte le résultat de l'enquête publique et/ou les avis des personnes publiques associées, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

7231386801 - AA

Commune d'ANNET-SUR-MARNE

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2020-059 du 3 août 2020, le maire d'Annet-sur-Marne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet Monsieur LINET Marcel a été désigné par Madame la présidente du Tribunal administratif de Melun comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Annet-sur-Marne du 2 septembre 2020 au 2 octobre 2020 inclus, pendant 31 jours consécutif aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- mercredi 2 septembre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30,
- samedi 19 septembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 2 octobre 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

Les pièces du dossier d'enquête comprenant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme arrêté le dossier des avis recueillis lors de la consultation des personnes publiques associées (PPA), la décision au cas par cas et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE), l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), les éléments de réponse aux avis des PPA, de la MRAE et de la CDPENAF, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Annet-sur-Marne, pendant toute la durée de l'enquête ainsi que les actes administratifs et mesures de publicité.

Les pièces du dossier seront consultables sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00), ou adressées au commissaire enquêteur par courrier à l'adresse de la mairie d'Annet-sur-Marne (38, rue Paul-Valentin) ou par courriel à l'adresse : modificationplu-annetsurmarne.fr

L'arrêté du maire est consultable en mairie et affiché sur les panneaux municipaux. Il est en outre publié sur le site internet de la mairie : www.annetsurmarne.com.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Pour le maire,
Le premier adjoint délégué
Christian MARCHANDEAU.

7231591701 - AA

Commune de BOULEURS

Instauration du Droit de Prémption Urbain AVIS

Par délibération n° 11/2020 en date du 6 mars 2020, le conseil municipal a décidé d'instaurer le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble de la zone U et AU du P.L.U.

Le périmètre d'application du Droit de Prémption Urbain est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires, et en Préfecture.

Ventes

7231148801 - VJ

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS

Société d'avocats à Meaux 77100 - 6, rue Aristide-Briand

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au palais de justice de Meaux
EN UN SEUL LOT

LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 10 h 00

MAISON D'HABITATION

Sise commune de SAINT-PATHUS - 10, allée des Mouettes
Ledit immeuble constituant le lot n° 72 du lotissement dit « Les Rouges Chapeurons », cadastré section AL n°222 pour une contenance de 3 a 85 ca et section AL n° 223 pour 2 a 84 ca.

DPE : D. Superficie : 100,83 m2.

Visite sur place le 8 septembre 2020 à 9 heures

MISE À PRIX DE : 99 000 EUROS

Pour tous renseignements :

- Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, société d'avocats, 6, rue Aristide-Briand, 77100 Meaux. Tél. 01 64 34 93 45.
- au greffe du JEX du TJ de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.
- sur internet : www.licitor.com, www.aventes.fr

7230449601 - VJ

77

Vente aux enchères publiques au Palais de Justice de MEAUX, Salle 1 44, av. du Président Salvador-Allende

EN UN SEUL LOT

LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 9 h 00

Sur la Commune de OTHIS (77280)

Résidence Le Jardin Balzac, 4, rue d'Orcheux

Dans un ensemble immobilier cadastré sections D n°1140, D n°1145 et D n°1152, (lot n°14) UN APPARTEMENT situé au 1^{er} étage du bât. A, d'une superficie privative de 39,17m2. (Lot n°83) UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT situé au sous-sol.

Les lieux sont loués selon bail d'habitation en date du 14 février 2014 pour une durée de trois ans avec tacite reconduction avec un loyer principal mensuel de 515,00 euros et d'une provision pour charges mensuelle fixée à 100,00 euros.

Mise à prix : 29 000 euros

CONSIGNATIONS POUR ENCHÉRIER (par chèques de banque) :

- 3 000 euros l'ordre du Bâtonnier s'questre - 12 000 euros à l'ordre de la CARPA.

FRAIS : les frais préables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Meaux ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers à Melun (77000), Pôle Saisies Immobilières : 01 64 10 26 67 (ligne directe), courriel : avocats@malpel-associés.com.

- Au cabinet de Maître Emmanuel RABIER membre de l'AARPI, RABIER & NETTHAVONGS, 2/4, allée Vieille-et-Gentil à Lagny-sur-Marne (77400). Téléphone : 01 60 07 45 42, télécopie : 01.60.07.98.15.

- Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr
- Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Meaux est obligatoire.

VISITE LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 DE 10H00 À 11H00

7231685601 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN LOT

Au plus offrant et dernier Enchérisseur au Tribunal Judiciaire de Meaux, 44, avenue du Président-Salvador-Allende, 77100 Meaux (salle 1)

LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 10 H 00

A la requête de la Société HOIST FINANCE AB (publ), S.A. de droit Suédois au capital de 29 767 666 663000 SEK. RCS Stockholm n° 5560128489, ayant son siège à Stockholm (Suède) BOX 7848 10399, prise en la personne de son représentant légal dument domicilié audit siège, venant aux droits de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE en vertu d'une cession de créance du 16 décembre 2019.

SELAS NEGREVERGNE FONTAINE DESENLIS, Me Jean-Charles NEGREVERGNE, avocat au Barreau de Meaux, 6, rue Aristide-Briand, BP 3, 77100 Meaux. Tél. 01 64 34 14 07.

- SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER, avocat au Barreau de Paris, tél. 01 47 66 59 89.

A ESBLY (77)

Résidence les Tourterelles, 4, allée des Tourterelles

Dans un ensemble immobilier à usage d'EHPAD

Lot 63 : 3e étage avec ascenseur portant le 302 :

CHAMBRE avec salle d'eau/WC

(20,43 m2)

LOUÉE

PAS DE VISITE

MISE À PRIX : 51 000 EUROS

On ne peut porter des enchères que par un avocat inscrit au Barreau de Meaux. Fait et rédigé à Meaux, le 7 août 2020 par l'avocat poursuivant signé : Me J.-C. NEGREVERGNE.

Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au Greffe du JEX du TJ de Meaux et au cabinet de l'avocat poursuivant.
Ferrari & Cie 7, rue Sainte Anne - 75001 PARIS
T. 01 42 96 27 92 - www.ferrari.fr

Chaque semaine,
l'actualité qui vous concerne !

La Marne

votre journal

en PAPIER et/ou
en version NUMÉRIQUE



redaction@journal-lamarne.fr

La Marne

Envoyez vos informations